



Procès-verbal

Bureau Directeur téléphonique du 26 octobre 2012

Présents : BETTENFELD Jacques, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, MOCKA-RENIER Jocelyne, SAURINA Patricia, VILLEPREUX Brigitte.

Assistent : PECQUEUX-ROLLAND Véronique, SCARSI Claude, BANA Philippe, JACQUET Michel.

Excusés : BERNAT-SALLES Philippe, MANOUVRIER Alexis.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

La séance est ouverte à 12 h depuis le siège de la FFHB. Georgine DELPLANQUE assure le secrétariat de la réunion.

Le Bureau Directeur valide le procès-verbal de sa précédente réunion du 14 octobre 2012.

Le Bureau Directeur exprime tous ses vœux et son soutien à Evelyne BECCIA dans la période actuelle et souhaite garder ses liens avec elle à travers l'élection par acclamation lors de la dernière Assemblée Générale qui lui accorde une présence au sein du Conseil d'Administration de la FFHB au titre de membre d'honneur.

Pascal BAUDE évoque le lancement des Etats Généraux de la Sportive et des offres de pratique. Il exprime sa satisfaction sur la qualité de la tenue de cette réunion au niveau de l'organisation et des avis exprimés. Deux groupes de travail thématiques ont été mis en place sur les compétitions fédérales du haut niveau au départemental. Un groupe se centrera plus sur les pratiques non compétitives qui seront au centre des préoccupations de la commission Développement et des différentes formations. Le terme « non compétitives » ne semble pas convenir au champ large de ce groupe. Il fera l'objet de propositions. Un forum sur le site fédéral en lien avec le service informatique sera mis en place pour permettre la libre expression sur ces thématiques. Il s'agit d'un grand chantier qui doit mobiliser les territoires. Plusieurs expérimentations seront mises en place avec une évaluation partagée dans certaines ligues.

Jacques BETTENFELD évoque le dossier des paris sportifs ayant porté sur le match de championnat D1M Cesson / Montpellier du 12 mai 2012. Comme depuis le début, les réflexions sont menées en totale collaboration avec la LNH.

Le Bureau Directeur désigne Jean-Pierre FEUILLAN comme Président de l'Assemblée Générale et du Comité de pilotage de Handball PROD2 et, par délégation, Laurent MARTINI.

Suite à la demande du Ministère des sports, Philippe BANA et Alain KOUBI présentent le budget prévisionnel élaboré dans le cadre de la préparation de la Convention d'Objectifs 2013. Un certain nombre d'axes de travail ont été privilégiés : handball-santé, handball-citoyen, féminisation, handicap en complément des engagements autour des équipes de France. La demande se situera au même niveau que celle de 2012 et tiendra compte des orientations ministérielles.

Le Bureau Directeur étudie la demande de prêt présentée par Gille ESSERS, Président de la Ligue de Guyane, pour régulariser des actions immédiates de déplacements inter ligues en zone et d'autres déplacements encore non assumés. Après les explications de Claude SCARSI sur la situation en Guyane, le Bureau Directeur souhaite obtenir un certain nombre d'explications et de compléments d'informations sur la situation financière réelle.

Le Bureau Directeur donne un avis favorable à la proposition de financement de l'étude présentée par Sophie GLEIZES-CERVERA, Présidente de la commission médicale nationale, pour l'achat d'un outil informatique mis en place par Yannick BUSTOS et utilisable par des joueurs en formation pour quantifier leurs charges de travail.

Conformément à l'article 12.6 du règlement intérieur fédéral, et sur proposition de Francis SEREX, élu Président de la Commission Nationale de Contrôle et de Gestion le 13 octobre 2012, le Bureau Directeur approuve la désignation des membres suivants à la Commission Nationale de Contrôle et de Gestion :
Mmes DOURBECKER Monique, MORAGLIA Florence et SCHEDECKER Florence, MM BARRE Yves, BRUGERA Gérald, COLLIN Jimmy, DUME Christian (Vice-président), FORMAT Georges (Secrétaire), GROUPI Michel, VARITTO Joël.

Conformément à l'article 12.6 du règlement intérieur fédéral, et sur proposition de François GARCIA, élu Président de la Commission Centrale d'Arbitrage le 13 octobre 2012, le Bureau Directeur approuve la désignation des membres suivants à la Commission Centrale d'Arbitrage :
Mme BOROTTI Sylvie, MM BORD Gilles, BOYER Pierre, COLLOBER Jean-François, COQUIN Denis, GERARD Joël, GROUQ Alain, JULLIG Eric, LITOU Claude, MICHEL Philippe, MIKOLAJCZYK Edouard, ORTH Bernard, SERANDOUR Gaël, UNTERNAEHRER Gilbert.
Invités permanents : DESSERTENNE Alain, REVERET Laurent.

Conformément à l'article 12.6 du règlement intérieur fédéral, et sur proposition de Claude SCARSI, élu Président de la Commission Nationale des Finances et du Budget le 13 octobre 2012, le Bureau Directeur approuve la désignation des membres suivants à la Commission Nationale des Finances et du Budget :
MM PRADIER Grégory, RAMBAUD André, SMADJA Alain.
Invités permanents : KOUBI Alain, SEREX Francis.

Le Bureau Directeur valide la demande de la Présidente de la Commission Nationale de Discipline de modifier l'article 2 du règlement intérieur de la CND pour porter à 30 au lieu de 25 le nombre maximum de membres de cette Commission pour sa section de droit commun.

Le Bureau Directeur est saisi par le Président de la CNSR, suite à la demande conjointe de la Ligue de Martinique et de la joueuse Sophie ZIDEE de voir annuler la mutation hors période de la joueuse vers le club métropolitain Drôme HB Bourg de Péage, pour retourner dans son club d'accueil à l'intersaison 2012 : le Réveil Sportif en Martinique.

La CNSR relève, d'une part, que cette mutation a été prononcée par la Ligue Dauphiné-Savoie alors qu'en application de l'article 65.2 des règlements généraux seule la CNSR était compétente et, d'autre part, que la joueuse a déjà été qualifiée et pris part à une rencontre de N1F avec le club de Bourg de Péage en 2012/2013. Dans ces conditions, la CNSR propose au Bureau Directeur, au titre d'un cas non prévu, de déroger à l'article 50.2 des règlements généraux et de permettre une seconde mutation hors période (retour au club du Réveil Sportif) en attribuant à la joueuse ZIDEE la licence de type B qu'elle avait obtenue après sa mutation en période officielle vers ce club.

Le Bureau Directeur valide à l'unanimité cette proposition.

Le Bureau Directeur valide les propositions d'encadrement au titre de chef de délégation de :

Philippe BOUTHEMY pour les Juniors masculins,
Jean-Louis GUICHARD pour les Jeunes masculins,
Gilles BASQUIN pour les Cadets masculins,
Odile DUBUS pour les Juniors féminines,
Marie BOURASSEAU pour les Jeunes féminines,
Daniel GOUGEON pour les Cadettes féminines,
Philippe GREGOIRE est susceptible de suppléer en cas d'indisponibilité.

Alain JOURDAN présente les différentes opérations organisées en Catalogne (Granollers et Barcelone) autour du Mondial masculin 2013 qui se déroulera en Espagne du 11 au 27 janvier 2013. Le CPL, le CPC et le colloque des Cadres Techniques se dérouleront à Granollers en début de compétition et seront l'occasion de travaux en commun autour de la territorialisation, des Etats Généraux de l'arbitrage et de la sportive et des offres de pratique.

Le Conseil d'Administration et le CPL ultra marin se réuniront de leur côté en fin de quinzaine. Il s'agira de se placer aussi dans une première approche de l'organisation de ce type de compétition pour préparer le Mondial 2017.

Une réunion préparatoire est prévue le mardi 27 novembre au Ministère des Sports pour étudier les scénarii possibles du Mondial 2017 et la convention de financement.

Le Bureau Directeur valide à l'unanimité le cahier des charges d'organisation des finalités de la Coupe de la Ligue féminine proposé par Patricia SAURINA pour l'édition 2013-2014 (du 20 au 23 février 2014) afin de permettre de lancer l'appel à candidatures rapidement et d'organiser une passation d'organisation lors de la prochaine édition en Ile de France en février 2013. Patricia SAURINA informe le Bureau Directeur de la tenue d'une rencontre avec les clubs de LFH à l'occasion du match France-Espagne à Cannes le 30 Novembre, en marge d'un Comité de direction.

Les Journées Nationales de handball ensemble se dérouleront à Lons le Saunier du 9 au 11 novembre 2012 en présence du Président.

Le Bureau Directeur, suite à la demande de Pascal BAUDE, Président de la Commission nationale d'organisation des compétitions, demande au Président de la FFHB d'engager des poursuites disciplinaires à l'encontre de deux joueur de Vedène HB, du capitaine et de l'officiel responsable de N3M, et du club lui-même, au motif de comportement individuel et collectif non conforme aux principes et aux règles déontologiques applicables à la pratique du Handball et notamment de fraude dans l'établissement d'une feuille de match.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général